



CHARTRE D'EXERCICE

(document d'engagement réciproque)

VOUS SOUHAITEZ BÉNÉFICIER D'UNE SÉANCE D'HYPNOSE AUPRÈS D'UN PRATICIEN CERTIFIÉ

HUNKAAR

La motivation de votre démarche tient le plus souvent d'une recherche de l'amélioration de soi et de son bien-être, par le biais de la modification des problématiques comportementales ou émotionnelles sources de désagréments. La méthode *HUNKAAR* utilise le signaling, l'écriture automatique et la parole pour écouter le corps et travailler avec le sub-conscient. Vous trouverez, lors de cet accompagnement, un apaisement au travers d'une reconstruction dont vous serez l'acteur principal.

Notre vie est une succession d'événements dont l'impact à long terme n'est pas mesuré immédiatement. Ces événements, mémorisés dans notre inconscient, peuvent avoir une influence directe sur nos attitudes, nos craintes, nos comportements addictifs sans que nous soyons en capacité de la comprendre seuls. Il est parfois nécessaire de se libérer de l'influence du passé.

L'hypnose *HUNKAAR* est un outil que le praticien adapte à chacun et à chaque séance, en fonction des évolutions et des objectifs. Votre praticien fera le point avec vous au début et à la fin de chaque séance.

Il ne s'agit pas d'une pratique médicale. Il est pourtant indispensable de signaler tout traitement de psychothérapie, de transmettre les coordonnées de votre professionnel de santé, et bien sûr de ne pas interrompre un traitement médical en cours. Si vos demandes sortent du champ de l'hypnose, le praticien vous en fera part.

L'ENGAGEMENT DU CLIENT ET DU PRATICIEN EN HYPNOSE EST RÉCIPROQUE

Le praticien en hypnose s'engage à la plus grande bienveillance, à la confidentialité et à l'accompagnement vers l'autonomie du client dans le domaine des objectifs définis en commun. Le praticien est lui-même engagé dans une démarche de formation continue et de supervisions.

Le client reste maître de son consentement tout au long de la séance. Il doit avoir confiance dans sa capacité à changer. Il doit être motivé pour consolider le travail effectué en appliquant les prescriptions de tâches élaborées au cours de la séance. Il est acteur de son changement.

PRATICIEN HUNKAAR Philippe PETIT DATE.....

CLIENT : Nom Prénom
certifie avoir pris connaissance du document d'engagement réciproque.

SIGNATURE :

COORDONNÉES DU OU DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ TRAITANTS

.....
.....
.....

